

Module n°1 : Appréhender les aspects réglementaires de la gestion du temps de travail du personnel non médical

Contexte

Dans le secteur de la santé, il existe une nécessité croissante de former le personnel non médical, tels que les infirmiers, les techniciens de laboratoire, les agents administratifs, sur les aspects réglementaires liés à la gestion du temps de travail. Les établissements de santé doivent se conformer à des réglementations complexes et en constante évolution concernant la durée du travail, les pauses, les repos compensateurs, les congés, les astreintes, etc. Cette conformité est essentielle pour garantir la sécurité des travailleurs, maintenir une qualité de service élevée et éviter les problèmes juridiques et les sanctions financières.

Objectifs

- Connaître la réglementation sur le temps de travail du personnel non médical
- Maîtriser les règles juridiques relatives à la construction des cycles de travail
- Analyser les dernières jurisprudences

Renseignements complémentaires

Contact : Florence Bocquel (f.bocquel@anhf.fr)

Exercice
2024

Code de formation
ADM04

Nature
AFR

Organisé par
CNEH

Durée
14 heures

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 28 mai au 29 mai 2024

ANFH Montpellier